

# **COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 9 JUILLET 2019**

-----

**Présents** : M. DELESTRE Frédéric, Mme MOUCHET Stéphanie, Mme TISON Martine, M. MANCEAU Jean-François, M. ESSADIKI Driss, M. KINDMANN Vincent, Mme RONCE Dominique, M. SAGETTE Jean-François et M. MANCEAU Fabrice formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** : M. COLLAS Stéphane, M. FREON Thierry  
Mme MAUGARD Corrine

## **DELIBERATION MODIFICATION BUDGET DU SERVICE DE L'EAU ET LE BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à une modification du budget du service de l'eau et du budget principal pour régulariser l'écriture du transfert d'une partie de l'excédent du budget du service de l'eau vers le budget principal. Les conseillers municipaux émettent un avis favorable.

## **DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante afin d'abonder la section d'investissement insuffisamment pourvu lors du vote du budget pour un montant de 1 000 €

## **CREATION DE POSTES**

Monsieur le Maire propose les créations de poste suivantes :

- Garderie périscolaire : la commune n'ayant plus la possibilité de recourir aux contrats aidés, il est nécessaire pour assurer la continuité de service de la garderie périscolaire de créer un emploi d'agent d'animation à raison de 29 h 00 annualisé
- Secrétariat de mairie : pour préparer le départ de la secrétaire une ouverture de poste dans le grade d'adjoint administratif principal à raison de 35 heures va être ouvert dès cette semaine auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ; un recrutement au 15 novembre est décidé avec un doublon jusqu'au 15 avril ; une fiche de poste détaillée est proposée au conseil municipal avant parution qui est validée. Monsieur le Maire souhaite s'entourer de quelques conseillers pour effectuer les entretiens d'embauche.

## **DEPART A LA RETRAITE :**

Monsieur le Maire rappelle que Madame Florence Dubois est à la retraite depuis le 30 juin dernier ; il est décidé de retenir une date soit en septembre ou à la Sainte-Barbe pour partager un moment de convivialité.

## **FOURNISSEUR REPAS RESTAURANT SCOLAIRE**

Monsieur le Maire expose que le fournisseur de repas actuel, Yvelines Restauration basé à Rambouillet n'apportait plus la même satisfaction malgré différents entretiens.

Une proposition a été faite par l'EHPAD « Les Genêts » pour la fourniture des repas ; Un rendez-vous a eu lieu avec Mme Mouchet pour des renseignements plus précis.

Après différentes explications, les conseillers municipaux autorisent Monsieur le Maire à finaliser le dossier et à signer la convention avec cet organisme.

## **CONVENTION DE RETROCESSION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle le projet de lotissement sur le terrain de Mme Leroy en direction du Breuil ; le permis d'aménager a été accordé ; l'instruction du volet « loi sur l'eau » est en cours et pour valider ce volet, il est nécessaire que le conseil municipal valide par une délibération la rétrocession des réseaux, des bassins des eaux pluviales et de la voirie.

Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Le commencement des travaux devrait intervenir en début d'année mais un panneau va être installé sur le terrain pour la commercialisation.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES : DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire présente deux textes de délibération demandés par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche :

- Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2019 (FPIC) : la commune de Magny percevra la somme de 20 057.50 €
- Composition du conseil communautaire accord local pour le prochain mandat : la commune de Magny aura 1 délégué comme actuellement.

### **DELIBERATION SUBVENTION AMIS DU JUMELAGE**

Monsieur le Maire rappelle qu'une décision avait été prise lors du conseil municipal du d'attribuer une subvention de 100 € à l'association « Les amis du Jumelage » d'Illiers-Combray mais que la délibération n'avait pas été actée. Il est donc nécessaire de formaliser cette décision.

### **PREPARATION DU 14 JUILLET**

Monsieur le Maire rappelle les festivités du 13 et 14 juillet à venir

L'installation au stade se fera à partir de 10 h 00 le dimanche 14 juillet.

### **SITE INTERNET :**

Monsieur le Maire informe que le nouveau site internet de la commune est en ligne depuis cette semaine.

Quelques précisions vont être apportées.

### **ECOLE DE MARCHEVILLE**

Monsieur le Maire fait circuler une carte de remerciements des élèves de l'école de Marchéville pour la subvention qui a été accordée pour aider au financement du voyage au Puy du Fou. Les élèves sont ravis de ce voyage.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire rapporte qu'il a assisté à une réunion à la Préfecture concernant la nouvelle organisation de la DGFIP ; les trésoreries vont fermées et des points de contact vont être créés. D'ici le début 2020, il va y avoir obligation de mettre à disposition un service de paiement en ligne pour les budgets principaux et annexes ainsi que pour les régies ; la DGFIP propose un système PAYFiP qui permet à l'usager de payer ses factures par carte bancaire ou prélèvement à n'importe quel moment et de n'importe où. Monsieur le Maire précise que cela pourra se faire aussi à partir du site internet de la commune.  
Le fonctionnement de la Régie de la garderie pourrait être modifier ; une facturation mensuelle ou trimestrielle pourrait être mise en place.
- Monsieur le Maire informe que la bâche à eau à proximité de l'école a été percée le jour de la brocante ; Mickaël l'a réparée.
- Des poubelles sont laissées très régulièrement à l'abri bus à côté de l'entrée du cimetière ; le banc va être retiré.
- Le traçage (marelles et circuit) dans la cour de l'école va être fait pendant les grandes vacances ; le bilan de l'année scolaire est positif ; l'effectif pour la prochaine rentrée pour l'école de Magny est stable 90 enfants sont inscrits  
Il va être demandé aux parents et aux élus d'effectuer le nettoyage des vitres et du Trespas de l'école qui en ont besoin.
- Monsieur le Maire donne des informations sur l'office de tourisme : un poste de directeur va être créé

Fin de la séance à 23 h 10



Le Maire,  
Frédéric DELESTRE